

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 7 mars 2016 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :

	M. Claude Breault, maire
MME	Nicole Beaulieu, conseillère # 3
	Nadia Sheink, conseillère # 5
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1
	Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
	Roger Dubé, conseiller # 4
	Elszéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

37.1 Nomination d'un fonctionnaire désigné responsable de l'application des règlements municipaux à caractère environnemental

37.2 Cuisines collectives

37.3 Demande de commandite - Journée des familles au Témiscouata 2016

37.4 Fonds Jeunesse Témiscouata

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^e février 2016
4. Comptes
5. Correspondance
6. Dépôt des États financiers 2015 – Comptable
7. Travaux routiers 2015 - Député
8. Avis de motion – Modification au règlement de zonage 123-14
9. Servitudes
10. ROMÆU – Formation, ...
11. Bris poteau
12. Camion – Achat, paiement, ...
13. Mutuelle de prévention
14. Câble – Chalets
15. Avis concernant une demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture à la CPTAQ sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles
16. Adoption du Tableau de bord en sécurité incendie
17. Renouvellement Licence Radio
18. Service incendie - Alarme Code 52 – Projet Esprit-Saint
19. Service incendie - Sortie Biencourt
20. Rencontre du président FQM
21. Acériculture
22. Jardinières
23. Chemin de St-Rémi
24. Avril mois de la Jonquille
25. Parc Natur'Ailes, belvédère, ... – Accès toilette
26. Renouvellement d'adhésion – Québec location de chalets
27. Association de l'ensemencement – Cartes
28. Demande de dons – Comité des finissants en secrétariat-comptabilité
29. Action chômage – Renouvellement adhésion
30. Centre de mise en valeur des Opérations Dignité – AGA, adhésion
31. Comité local de développement
32. Demande du Gymkhana
33. Relais pour la vie - Soupe populaire – Demandes
34. Demande des Loisirs
35. Inspection par thermographie
36. Alarme incendie
37. Affaires nouvelles
- Période de questions
38. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

54-16 **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 1^{er} FÉVRIER**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^{er} février 2016 tel que présenté.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

55-16 **4. COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

Employés	Total employés	20 553.82\$
Chèque # 11526 à # 11554	Chèques de la liste des comptes du 01 février 2016	
Chèque # 11555 MRC Témiscouata	Réso 42-16 Renouvellement Bail non Exclusif (BNE)	270.30
Chèque # 11556 Corp. Dévelop. du Lac	Réso 45-16 Aide 2016	1 900.00
Chèque # 11557 S.A.C.D	Réso 39-16 Formation Excel	68.99
Chèque # 11558 Hydro-Québec	Électricité (2/10)	904.39
Chèque # 11559 Shaw Direct	Câble chalet	65.51
Chèque # 11560 SAAQ	Vignettes PEP	16.50
Chèque # 11561 Hydro-Québec	Électricité (8/10)	2 541.21
Chèque # 11562 Fabrique de LDA	Réso 47-16 Don	1 000.00
Chèque # 11563 Déry télécom	Téléphones (5)	270.93
Chèque # 11564 Revenu Québec	Remises février 2016 (eur)	2 114.45
Chèque # 11565 Revenu Canada	Remises février 2016 (eur)	376.94
Chèque # 11566 Marie-Noëlle Leclerc	Réso 331-15 Entretien chalet février	100.00
Chèque # 11567 Micheline Rodrigue	Conciergerie février (75, Principale)	624.93
Chèque # 11568 Chantal Corbin	Conciergerie février (73, Principale)	220.00
Chèque # 11569 Ass.F.Bas-Laurentienne	Réso 44-16 Adhésion 2016-2017	65.00
Chèque # 11570 Revenu Québec	Ajustement TVQ 2015	1 648.56
AccèsD 17-02-2016	Visa (afficheur)	13.79
	Total	10 536.44\$

COMPTES À PAYER

1. Association des chefs pompiers	Cotisation annuelle	281.69
2. Beaulieu Francine	Réso 39-16 2 Repas, formation Excel	31.56
3. Beaulieu Berthier	Dépl., patrouille, réseaux et RDL	270.70
4. Biologie	Analyse des eaux potables et usées	348.96
5. Breault Claude	Repas et déplacement Sûreté du QC	73.48
6. Camtech	Réso 46-16 Rapport expertise Sterling	4369.05
7. Carrefour du Camion	Pièces modifications essieu Sterling 2007	1876.09
8. Castonguay Nadia	Réso 39-16 2 Dépl., formation Excel, MRC + repas(2)	109.75
9. Centre de formation C.P.G.P	Réso 277-15 RCR(3)	407.01
10. Dépanneur Chez Carolin	Certificat cadeau nouveau-né (Laura Leblond)	100.00
11. Dubé Michel	Réso 27-16 Quilleshon	40.00
12. Dubé Guillaume	Surveillance routière février	59.34
13. École national des Pompiers	Examens PI-SII 11399 et MDO11400	206.00
14. Electronique Mercier	Etui Paget, corde, achats radios	1532.03
15. Entreprise Camille Ouellet	Travail sur SOMAE	442.65
16. Equipements SMS	Toupie 7/8x6x48 3/4x8x7	4046.34
17. Excavation Régis Bérubé	Location pelle pour sortir camion Rang Bédard	378.27
18. Garage Laforge & Frères	Remorquage camion-citerne enlisé fosse	402.41
19. Garage Eric Rioux	Réparation pompe pompier	169.76
20. Groupe Voyer	Réparation reset étang et block	494.48
21. Kopulab	Contrat Sharp et Toshiba, Encre HP	512.39
22. La Boutique du plongeur	Analyse d'air	408.57
23. Lavoie Francis	Dépl., réunion visite, intervention	100.63
24. Les produits métalliques AT	Roue d'épandeur, tourniquet Sterling	717.39
25. Livre tout	Messagerie	9.10
26. Matériaux du Lac	Sel, gants, multiprise...	106.01
27. Métal AP	Poutre, Bearing, bolts... Sterling	466.34
28. Microtec	Contrat de surveillance	365.07
29. Nettoyeur Christine	Serviettes	6.90
30. Peterbilt Québec	Freins	1107.00
31. Pétroles JMB	Diesel 3165.1 litres à .8390 01-02-2016	
	Diesel 1472.9 litres à .8190 10-02-2016	
	Diesel 1768.5 litres à .8190 24-02-2016	6105.45
32. Pièces d'autos Rimouski	Courroies, lunettes, filtres...	401.64
33. Pneus F.M.	Pour modification essieu	1317.61
34. Postes Canada	Envois collectifs (cartes, tournoi pêche, Réno Region..)	105.54
35. RJD	Recyclage et ordures 1/10	4665.10
36. Rodrigue André-Bruno	Table pour pc, eau, produit ménager	105.21
37. SAAQ	Immatriculations 2016	9356.77
38. Sirois Josée	Batteries, papeteries	38.01
39. Solutions Témis	Clé USB, stylos, index	70.12
40. Wurth	Lubrifiant	149.67
TOTAL COMPTES À PAYER		41 754.09\$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu de la MRC un chèque de 18 016.48 \$ pour un 3^e versement éolien 2015 de 11 775.57 \$ et une 2^e redistribution carrière-sablière 2015 de 6 240.91 \$.
2. Informations reçues de M. Jean-Philippe Murray, urbaniste-stagiaire de la MRC, la MRC a reçu un montant de 50 000 \$ du MTQ pour préparer un Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)... du réseau local de toutes les municipalités de la MRC. Un diagnostic des routes local 1-2 sera fait durant l'été. Au LDA les routes local 1 et 2 sont le chemin du Nord-du-Lac, la route et le chemin du rang Bédard, le Premier rang. Par la suite le MTQ retiendra 25 % du réseau admissible comme étant prioritaire. Sur un plan quinquennal, le MTQ défraiera 90% des coûts des travaux pour les municipalités dévitalisée. La municipalité devra faire la rédaction des devis pour réaliser les travaux.
3. La Société d'assurance automobile nous écrit qu'en vertu de la Loi concernant les propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds, elle doit tenir un dossier et nous informe de la détérioration de notre dossier. Dû à une infraction considérée comme grave qui est survenue le 13 janvier 2016. Elle nous rappelle que nous devons entretenir nos véhicules en respect des exigences légales.
4. Le Ministère de la Sécurité publique nous informe des modifications au programme d'entretien et de vérification des véhicules. Les modifications sont : Fin de l'attestation de performance, fin de l'attestation de conformité et mise en place de la reconnaissance de conformité. Une copie de cette lettre a été fournie au directeur incendie et au contremaître.
5. Suite à l'envoi de nos priorités à la Sûreté du Québec, le maire a rencontré le 11 février notre parrain M. Alain Lepage, celui-ci doit écrire un article pour notre prochain Bulletin municipal.
6. La MRC nous informe que le Répertoire des entreprises du Témiscouata sur leur site est un outil d'information indispensable <http://developpement.mrcstemiscouata.qc.ca/repertoire-des-entreprises-au-temiscouata>. Des modifications peuvent être faites sur le site.
7. La RIDT vient de recevoir une fois de plus l'Attestation OR du programme ICI ON RECYCLE! pour ses pratiques exemplaires dans ses bureaux et elle dresse un bilan positif des résultats en 2015 au niveau de la récupération de matières résiduelles.
8. Communiqué du 4 février nous informant que des Citoyens-Maillons sont maintenant présents dans les municipalités du Témiscouata. 43 personnes ont été formées et ont adhéré aux valeurs par le projet Le Maillon. Un répertoire de ressources permet d'orienter les gens vers les bonnes ressources.
9. Lettre de la Fondation du CSSS de Témiscouata demandant notre aide pour leur activité de Roulons pour la Fondation, dont la mission est l'achat d'équipements médicaux à la fine pointe de la technologie pour les installations du Témiscouata.
10. Offre de service de Localisation Bois-Francs inc. pour la localisation de conduite (main), entrées d'eau, fuites, puits artésiens, fosses septiques,...
11. Idinnovations situé à St-Honoré-de-Témiscouata offre ses services en télécommunications, système informatique, caméras de surveillance,...
12. La SADC organise une formation en vente qui aura lieu le 29 mars de 8 h 30 à 16 h 30 à l'Hôtel 1212 au coût de 60 \$.
13. Lettre du MDDELCC nous rappelant que pour l'année 2015 la déclaration de prélèvements d'eau doit être faite au plus tard le 31 mars 2016.
14. Carte de remerciement de la Fabrique pour le don de 1000 \$.

56-16 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2015 - COMPTABLE

La comptable, de chez Mallette, Mme Yolaine Fournier explique et dépose les États financiers 2015 de la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt des États financiers 2015 de la Municipalité de Lac-des-Aigles qui démontre un surplus d'opération de 50 325 \$ dû en grande partie à des revenus de l'éolien non budgétisés, reçu 47 000 \$ pour un montant budgété de 18 000 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

57-16 7. TRAVAUX ROUTIERS 2015 - DÉPUTÉ

Montant réservé carrière-sablière (51-20000) qui est rendu à 80 843.41 \$ avant cette affectation et avec le montant reçu au 31-12-2015 de 15 493.75 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles acquitte une partie des dépenses faites au rang Bédard en 2015 soit 17 930 \$ avec le montant réservé carrière-sablière (51-20000).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AVIS DE 8. AVIS DE MOTION

MOTION Avis de motion est donné par M. Elzéar Lepage, conseiller qu'à une prochaine session du conseil sera adopté un règlement qui aura pour objet de modifier le règlement de zonage # 123-14.

58-16 9. SERVITUDES

La Résolution 176-15 doit être modifiée car incomplète, il manquait le terrain à M. Sylvain Lepage.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse réaliser les 3 servitudes pour les travaux de branchements réalisés en 2014. Servitudes pour le terrain de M. Sylvain Lepage, celui de M. Michel Pelletier et celui de M. André Boucher et Mme Johanne Bérubé.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

59-16 10. ROMÆU – FORMATION,...

Le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMÆU) exige que l'opérateur ait suivi une formation à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le Collège de Shawinigan est la seule école à offrir cette formation reconnue par le MDDELCC.

La formation au coût de 2800 \$/élève est par Internet, donc aucun déplacement à faire.

Deux (2) visites à nos stations seront réalisées ici par le formateur. (À payer son déplacement, ses repas et hébergement).

Nous recevrons un avis du Collège de Shawinigan quand Emploi-Québec sera prêt à recevoir nos inscriptions Berthier et Doris. De plus le MDDELCC fera un suivi auprès du Collège de Shawinigan pour vérifier si nous sommes inscrits. Exige un DES ou être déjà opérateur. Après l'inscription chaque élève recevra un cartable personnalisé (chacun avec leur code d'accès,...).

Nécessite des WEB CAM et un micro casque et micro ? À chaque mercredi, l'élève devra se connecter avec VJA et son tuteur pourra suivre les modules faits au fur et à mesure et intervenir au besoin pour aider l'élève.

À Biencourt ils ont le service d'Éco l'eau pour le réseau d'aqueduc, 1 visite /jour pour total annuel avant taxes d'environ 15 000 \$. À Squatec, elle nous réfère à Éco l'eau car le coût dépend de nos infrastructures. À Ste-Rita, Marguerite inscrira un employé à la formation du Collège.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive ses 2 employés soit M. Berthier Beaulieu et M. Doris Dubé à la formation du Collège de Shawinigan.

Que la directrice générale fasse vérifier les ordinateurs de la bibliothèque et y fasse installer, caméra, casque, micro, les équipements nécessaires.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

60-16 11. BRIS POTEAU

Le 17 février un accident s'est produit au rang Bédard avec le camion Sterling. Sortie de route et un poteau d'Hydro a été frappé sans être brisé. Le dossier a été transmis à nos assurances MMQ. (En 2015 le coût de la facture d'hydro pour bri de poteau avait été de 6 213,32 \$ moins déductible de 1 000 \$). Avons reçu d'Hydro-Québec une lettre nous tenant responsables des dommages et nous informant qu'ils sont en train d'évaluer le coût des réparations.

Exc. Régis Bérubé a sorti le camion du fossé au coût de 378.27 \$(taxes incluses).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles envoie la facture d'Hydro à la MMQ dès sa réception ainsi que celle d'Excavation Régis Bérubé.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12. CAMION – ACHAT, PAIEMENT,...

Un nouveau camion doit être acheté pour remplacer le camion Ford 94.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu, contremaître pour trouver un modèle de camion usagé dont le coût serait d'environ 60 000 \$.

Que les équipements du vieux camion soient en partie transférés sur le nouveau par le contremaître.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

*Avis de
motion*

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Elzéar Lepage, conseiller qu'à une prochaine session du conseil sera adopté un règlement d'emprunt de 100 000 \$ pour acquitter l'achat d'un camion usagé et des équipements nécessaires pour l'entretien de nos routes et de celles du MTQ sur notre territoire.

62-16 13. MUTUELLE DE PRÉVENTION - FQM

Une nouvelle mutuelle de prévention MEDIAL de la FQM a vu le jour en 2008 et remplace l'ancienne Mutuelle AST dont nous avons été membre de 2002 à 2007. Le coût pour être membre est de 0,25 \$/100\$ de masse salariale ce qui équivaldrait à environ 518 \$/année + taxes.

Les avantages : la mutuelle s'occupe de faire notre programme de prévention (Plan d'action), 1 visite aux 2 ans, gestion des lésions (expertises médicales),

La directrice générale informe les élus qu'elle ne possède pas les compétences pour monter le Plan d'action (programme de prévention) et que l'ancien Plan date de 2003 et a été fait par la Mutuelle AST.

Offre de service pour faire le registre des calorifuges et flocages (exigé par le gouvernement) au coût de 1 620 \$ + taxes.

Registre sur l'amiante au 5 juin 2015

L'employeur doit tenir un registre de tout flocage et calorifuge, contenant de l'amiante ou non, indiquant leur localisation. Le registre doit être fait par une personne qualifiée (bien que la Loi ne mentionne aucune qualification précise particulière, le registre doit être fait par quelqu'un qui a les compétences appropriées). Le registre doit être mis en place avant le 6 juin 2015. Il doit indiquer l'analyse des flocages et calorifuges (à savoir s'ils contiennent de l'amiante ou non) et le suivi des travaux faits sur tout flocage ou calorifuge (enlèvement, démolition, etc.). Le registre doit être mis à jour à tous les deux ans.

Listes des bâtiments potentiels et vocation	Adresse	Année de construction
Caserne incendie (1981)	15, rue Bélanger	1981
Garage municipal (1990)	13, rue Bélanger	1990
Local des Loisirs (1975)	3, rue Sirois	1975
Bureau municipal (1974)	73, rue Principale	1974
Édifice municipal (1995)	75, rue Principale	1995

Pour l'amiante, l'entente pour la localisation des flocages et calorifuges dans les bâtiments municipaux tel qu'exigé par le règlement offre de Médial- services-conseils-SST au coût forfaitaire de 1620 \$ + taxes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles n'adhère pas à la Mutuelle de prévention de la FQM surnommée MEDIAL pour cette année.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

63-16 14. CÂBLE - CHALETS

Pour le câble aux chalets : Déry demande 31,25 \$/mois / chalet soit 71.86 \$/mois (taxes incluses pour les 2 chalets). Présentement avec Shaw direct ça nous coûte : 65.51 \$/mois (taxes incluses) pour les 2 chalets.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la municipalité de Lac-des-Aigles garde le service de Shaw Direct pour le câble aux chalets étant donné que le coût est moins élevé que Déry.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

64-16 **15. AVIS CONCERNANT UNE DEMANDE D'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE À LA CPTAQ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES**

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles a reçu une demande, concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 33, rang 2 Sud-Est canton Biencourt sur son territoire pour la construction d'une nouvelle résidence familiale et doit transmettre un avis à la CPTAQ;

ATTENDU QUE la municipalité a étudié la demande en se basant sur les critères de l'article 62 de la LPTAA;

ATTENDU QUE selon l'inventaire des terres du Canada, le potentiel agricole du lot visé par la présente demande et des lots adjacents est de classe 4, 5, 6 et 7. Le potentiel agricole de ces lots est donc limité ;

ATTENDU QUE l'installation d'une résidence sur ce lot n'aura pas d'effet sur l'utilisation agricole des lots avoisinants ;

ATTENDU QUE la CPTAQ a déjà transmis une décision favorable à la construction d'une résidence sur un lot de même nature dans le cadre de la demande à portée collective numéro 375828;

ATTENDU que ce lot possède la superficie nécessaire pour être conforme à la décision favorable de la CPTAQ concernant l'article 59 ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que le conseil municipal de la municipalité de Lac-des-Aigles transmette un avis favorable à la CPTAQ, concernant la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 33, rang 2 Sud-Est canton Biencourt sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles pour la construction d'une nouvelle résidence familiale.

Que la Municipalité appuie M. Carl Lévesque dans sa demande auprès de la CPTAQ car celle-ci ne contrevient pas aux règlements municipaux.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

65-16 **16. ADOPTION DU TABLEAU DE BORD EN SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Lac-des-Aigles ont pris connaissance du rapport annuel 2015 en sécurité incendie appelé tableau de bord de gestion, conformément au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Témiscouata;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

QUE le tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité de Lac-des-Aigles soit adopté en tant que rapport annuel pour l'an 2015.

Le tableau de bord représente les indicateurs permettant de suivre la progression de l'atteinte des objectifs dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques, incluant la conformité des équipements. Il est de plus résolu de transmettre le tableau de bord à la MRC tel que prévu dans le schéma.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

66-16 **17. RENOUVELLEMENT LICENCE - RADIO**

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle les licences – radio pour les 10 mobiles pour 2016 (en 2015 : 369 \$ pour 9 mobiles) par chèque à Industrie Canada.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

18. SERVICE INCENDIE – ALARME CODE 52 – PROJET ESPRIT-SAINT

67-16 **18.1 ALARME CODE 52**

Code 52 : Fausses alarmes. La brigade incendie nous recommande de ne plus répondre automatiquement au code 52.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe les municipalités de Squatec et de Biencourt qu'elle ne répondra plus au code automatique 52.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

18.2 PROJET ESPRIT-SAINT

Informations reçues : Projet de regroupement du service incendie d'Esprit-Saint avec le nôtre.

Courriel que la MRC de Témiscouata nous a envoyé ainsi qu'à la Municipalité d'Esprit-Saint à ce sujet, le 25 février 2016:

« D'entrée de jeu, il est utile de mentionner qu'il est possible pour la municipalité d'Esprit-Saint de s'intégrer au Schéma de couverture de risque en sécurité incendie - SCRSI de la MRC de Témiscouata.

Cependant, trois étapes sont préalables :

1. La municipalité d'Esprit-Saint doit formuler une demande officielle à la MRC de Témiscouata. Pour ce faire, elle doit s'adresser au Comité administratif et au Conseil des maires.
2. Une négociation doit être menée et une décision doit être rendue pour savoir comment seront partagés les frais qu'entraînera la modification du SCRSI de la MRC de Témiscouata.
3. Une fois les éléments politiques et administratifs réglés, le département de la sécurité publique de la MRC de Témiscouata pourra procéder à la modification du SCRSI en suivant les dispositions de la Loi sur la sécurité incendie (LSI).

En pièce jointe se trouve un document qui contient les dispositions de la LSI pour compléter, en bonne et due forme, une modification à un schéma de couverture de risques.

Je suis disponible pour répondre aux questions que pourrait soulever ce message.

Mes remerciements et mes salutations,

Thomas Ruest-Gagné »

La balle est dans le camp de la municipalité d'Esprit-Saint concernant un éventuel projet de fusion de nos services-incendie. Le maire et le chef pompier ont fait quelques démarches ... infructueuses à ce jour.

68-16 19. SERVICE INCENDIE – SORTIE BIENCOURT

Le 16 février les pompiers sont sortis à Biencourt suite à une alarme. Lors de cette intervention, vu l'état de la chaussée, le camion-citerne a glissé dans le fossé et a dû être remorqué par Garage Laforge et frères inc. de Dégelis au coût de 350 \$ + taxes.

Total à facturer : Chaque élu en a reçu une copie

Francis : 6 heures x 30 \$ =	180 \$
Jonathan : 2 heures X 22 \$ =	44 \$
Damien et Maxjine : 7.5 heures chacun x 2 x 20 \$ =	300 \$
5 pompiers à 2 heures chacun = 10 x 20 \$ =	200 \$
Autopompe : 1 heure :	50 \$
Unité : 1 heure :	40 \$
Et citerne : 5 heures : x 45 \$/heure =	225 \$
Total =	1 039 \$

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte cette facturation pour la sortie du 16 février à Biencourt et y ajoute le coût au net du remorquage de la citerne réalisée par Garage Laforge et Frères inc. à 367.45 \$ pour un total à facturer à la Municipalité de Biencourt de 1 406.45 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

69-16 20. RENCONTRE DU PRÉSIDENT DE LA FQM

La FQM vous invite à son prochain Rendez-vous du président, M. Richard Lehoux, qui se tiendra le 23 mars à 19 h à Saint-Marcellin. Au centre paroissial, 4, route de l'Église.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à inscrire le maire M. Claude Breault et le conseiller M. Elzéar Lepage à cette rencontre.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

70-16 21. ACÉRICULTURE

Le maire a écrit une lettre d'appui à la MRC qui demande une rencontre avec le ministre.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entérine cet appui à la MRC.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

71-16 **22. JARDINIÈRES**

Aller porter les pots avant le 1^{er} avril. Jardinières à 46 \$/chacune (était 45 \$ depuis 2013)

La grosse jardinière du poteau et les petites en osier.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 40 (EN 2015 40) jardinières à la serre Desjardins Turcotte de Saint-Jean-de-Dieu à 46 \$/chacune, d'une grosse jardinière de 24 pouces pour placer devant la caisse et les plus petites en osier.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

23. CHEMIN DE ST-RÉMI

La rencontre du VENDREDI 11 mars prochain aura lieu de 14h00 à 16h30 à Trinité-des-Monts dans le Centre des Loisirs, 15 principale ouest.

72-16 **24. AVRIL – MOIS DE LA JONQUILLE**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles DÉCRÈTE que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

25. **PARC NATURELLES – BELVÈDÈRE – ACCÈS TOILETTE**

À Saint-Narcisse, une toilette a été construite et installée à la halte routière au coût de 26 000 \$ à l'été 2015.

Enviroloo Modèle C2020 en vente à 2499 \$ (toilette à compost), le système Enviroloo utilise l'action du soleil et du vent pour effectuer sa transformation de compostage. Malgré des températures plus froides, le processus s'opère par les rayons du soleil sur le caisson arrière de la toilette afin d'effectuer le compostage. Le système Enviroloo peut s'installer à l'unité et/ou en version multiple d'un nombre illimité. L'installation s'effectue facilement dans le sol, et la finition extérieure peut varier d'empierrement ou d'une surface de béton. La toilette à compost ne requiert qu'une infime partie de nettoyage à des intervalles très peu fréquentes.

Projet non réalisable pour l'instant mais qui pourrait faire partie des projets présentés en septembre lors de la consultation sur le plan de développement stratégique de notre municipalité.

73-16 **26. RENOUVELLEMENT ADHÉSION – QUÉBEC LOCATION DE CHALETS**

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Québec location de chalets pour 2016 au coût de 63.24 \$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

74-16 **27. ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT - CARTES**

Reçu le rapport du Tournoi 2016 de l'association de l'ensemencement ainsi que du nombre de cartes vendues. Total des revenus de 8 900,45 \$, Dépenses 3 169.33 \$ différence 5 731,12 \$

L'Association demande le déboursé de l'aide budgétisée correspondant à la vente de cartes soit 149 cartes vendues x 20 \$ = 2980 \$

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les membres bénévoles de l'association de l'ensemencement pour la vente de cartes et autorise la directrice générale à émettre le chèque de 2980 \$ (Budget 3000 \$ GL 02-70140-699).

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

75-16 **28. DEMANDE DE DONS – COMITÉ DES FINISSANTS EN SECRÉTARIAT-COMPTABILITÉ**

Lettre de demande de dons pour les finissants. Du Lac-des-Aigles, il y a Roxanne qui étudie en secrétariat)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au Comité des finissants en secrétariat-comptabilité pour leur album finissant étant donné que nous avons une étudiante dans cette cohorte en la personne de Mme Roxanne Bourgoïn-Ouellet.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

76-16 **29. ACTION CHÔMAGE – RENOUVELLEMENT ADHÉSION**

Lettre de demande de renouvellement d'adhésion.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Action –chômage au coût de 50 \$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

77-16 **30. CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – A.G.A, ADHÉSION**

Lettre d'invitation à l'assemblée générale qui aura lieu Jeudi, le 17 mars 2016 à 19 h 30 à la chapelle de l'église d'Esprit-Saint. Et demande de renouvellement d'adhésion au coût de 60 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2016 à Opérations dignité au montant de 60 \$ et mandate Messieurs Claude Breault, maire et Elzéar Lepage, conseiller à assister à l'A.G.A. de jeudi, 17 mars 19 h 30.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

31. COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Une rencontre a eu lieu le 23 février avec M. Claude Bourgoïn, agent de développement rural et les élus de la municipalité. Une consultation publique sera organisée à l'automne avec toute la population. Pour organiser cette rencontre un comité organisateur doit être formé.

Le maire écrira un article à paraître dans le prochain Journal afin de trouver 2-3 citoyens prêt à s'investir dans la préparation de la consultation.

78-16 **32. DEMANDE DU GYMKHANA**

Lettre du comité Gymkhana demandant 2000 \$ pour l'organisation du Gymkhana 2016 qui aura lieu les 19-20-21 août 2016 ainsi que des employés et de la machinerie disponible.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse comme aide pour l'année 2016 au Comité du Gymkhana 2016, un montant de 2 000 \$ ainsi que 2 employés à 4 heures chacun pour monter et démonter le chapiteau.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

79-16 **33. RELAIS POUR LA VIE – SOUPE POPULAIRE - DEMANDES**

Demande de la location de la salle municipale (sous-sol) sans frais.

Demande l'assistance des pompiers de Lac des Aigles pour escorter des marcheurs dans les rues de Lac des Aigles le 23 avril prochain.

Demande les frais de photocopies et les frais de poste pour un envoi collectif.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer les copies ainsi que l'envoi collectif qui sera posté à la population.

Elle prête aussi la salle communautaire au sous-sol mais le ménage, tables et chaise placées, planchers de l'entrée, de la salle et de la cuisine lavées, ... doit être faits, que tout soit remis dans l'état ou il a été pris.

** De plus qu'elle autorise la sortie d'un camion incendie pour la sécurité des marcheurs lors de cette activité si des pompiers sont disponibles et intéressés.*

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

80-16 **34. DEMANDE DES LOISIRS**

Lettre des Loisirs demandant le déboursé de la 1^{er} tranche de l'aide pour 2016 soit 10 000 \$.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à faire le chèque du déboursé de l'aide de 10 000 \$ aux Loisirs correspondant à la 1^{er} tranche budgétisées pour 2016 (02-70190-951).

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

81-16 **35. INSPECTION PAR THERMOGRAPHIE**

Lettre de la MMQ qui ayant observé que la majorité des incendies de bâtiment prennent naissance dans les panneaux de distribution électrique, elle nous offre gratuitement un service d'inspection thermographique. M. Philippe Tardif, technicien en thermographie (1-866-662-0661 poste 259) viendra mercredi le 16 mars pour inspecter tous nos bâtiments. Pour faciliter le travail du technicien la MMQ nous demande de bien identifier les panneaux électriques au préalable.

La visite aura lieu mercredi le 16 mars prochain.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître M. Berthier Beaulieu pour assister M. Tardif dans ses visites des bâtiments municipaux le 16 mars 2016.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

82-16 **36. ALARME INCENDIE**

Le bâtiment de la caisse est relié que pour les intrusions aucun système d'alarme incendie n'est relié ?

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à Berthier d'installer des détecteurs de fumée.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

37. AFFAIRES NOUVELLES

83-16 **37.1 NOMINATION D'UN FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère le Code municipal du Québec L.R.Q., c. C-27.1, la municipalité de Lac-des-Aigles peut nommer un fonctionnaire désigné pour l'assister dans l'application de sa réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles a conclu une entente avec la MRC de Témiscouata pour l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) et du Chapitre 15 de votre règlement de zonage;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme M. Mathieu Lehoux et Mme Michelle Caron, employés de la MRC de Témiscouata, à titre de fonctionnaires désignés pour l'application et la délivrance des permis et des certificats requis en vertu des règlements suivants :

- Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);
- Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2);
- LE CHAPITRE 15 SECTEURS DE CONTRAINTES NATURELLES du Règlement de zonage.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

37.2 CUISINES COLLECTIVES

Mme Danielle Albert avait rencontré la directrice générale pour l'informer que les Cuisines Collectives organisent un dîner communautaire le 30 mars à la salle municipale pour promouvoir leurs services. Et elle devait faire une demande.

Aucune demande écrite officielle reçue à la date de la réunion.

84-16

37.3 DEMANDE DE COMMANDITE – JOURNÉE DES FAMILLES AU TÉMISCOUATA 2016

Lettre du Comité organisateur de la Journée des Familles au Témiscouata 2016, pour l'activité qui aura lieu à St-Eusèbe le 4 juin prochain en collaboration avec les Maisons de la famille du Témiscouata, la Municipalité de St-Eusèbe, Cosmos, Équipe de saines habitudes de vie, le CPE Les Calinours, le CISSS et autres.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au nom d'Acti-Familles pour la Journée des familles 2016 A/S Mme Isabelle Tanguay pour l'organisation de la Journée des familles 2016 au Témiscouata qui aura lieu le 4 juin à St-Eusèbe.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

85-16

37.4 FONDS JEUNESSE TÉMISCOUATA

Lettre du Fonds Jeunesse Témiscouata qui souhaite tenir leur 18^e gala de remise de bourses, le 14 mai prochain à la salle municipale.

Et demande une commandite à la hauteur du prix que coûte la location de la salle et l'entretien ménager

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles l'informe qu'il n'y a pas disponibilité pour cette date.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

38. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale